



problème bail locatif, les locataires ne veulent pas partir

Par isa1966, le 12/08/2009 à 16:47

Bonjour,

j'ai loué ma maison pour une durée de 3 mois à des ouvriers, sur la demande de ceux ci, car ils effectuent des travaux à côté de la maison j'ai préféré faire un bail car ils voulaient le faire verbalement mais moi je leur ai dit que je préférais tout mettre par écrit. j'ai pris un modèle de bail sur internet et nous l'avons rempli ensemble pour une durée de 3 mois, avec une clause au cas ou ma maison serait vendu, il devait quitter les lieux 15 jours avant la remise des clés. Celui-ci est venu à expiration le 04/08/2009 et ils ne veulent pas partir, ils ont dit qu'ils avaient un mois de préavis, alors qu'eux même ne voulaient pas au début faire de bail écrit. Je leur ai envoyé un recommandé en leur demandant de quitter les lieux pour le 05/09/2009 car ils ne m'ont pas payé le mois de juillet. Est-ce que mon bail est valable en sachant que ce sont eux qui m'ont demandé cette durée, car après ils auront surement un autre chantier ailleurs, et puis-je les mettre dehors si ils ne respectent pas les dates ? Je dois effectuer des travaux et transformer ma maison en 4 appartements pour les louer par la suite, mais à cause d'eux je ne peux rien faire. j'ai un crédit relai qui se termine en avril 2010, j'espère pouvoir les mettre dehors avant la trêve hivernale du mois d'octobre, car j'ai bien l'impression que c'est ce qu'ils cherchent.

Merci d'avance pour votre aide.

Isabelle

Par isa1966, le 15/08/2009 à 10:49

le bail est non meublé

oui le bail a été signé par les 2 parti